



# Le Journal de la CR de la Drôme

Bulletin du 2<sup>e</sup> syndicat agricole français

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles" Sénèque

édito



**"Si tu ne veux pas qu'on te fasse grief de tes propres erreurs, aides ceux que tu côtoies à changer plutôt que de les juger et les condamner, mais par dessus tout, montre le bon exemple !"**

Le problème que pose la révision des ZDS (Zones Déforisées Simples) nous envoie en pleine figure l'impacte que peut avoir le système des aides aux agriculteurs.

En voulant avoir un cours des données alimentaires bas, au prix du marché mondial et en voulant compenser cette baisse des prix par des aides diverses et variées, on a rendu une part importante des agriculteurs dépendante de ces aides. Pour certains, elles sont même vitales.

En enlevant des communes classées en zone défavorisées, on supprime ou touchaient. On met même en péril certaines fermes !

on baisse fortement les aides qu'ils touchaient. On met même en péril certaines fermes !  
La baisse des aides PAC que certains pays Européens demandent pour la prochaine réforme va dans le même sens.

Finalement, on ne sait plus vraiment si les productions agricoles faites aujourd'hui sont capable de faire vivre les agriculteurs !

On donne même le bâton pour se faire battre, car les aides sont déconnectées des cours mondiaux et personne n'est à l'abri d'un budget en baisse ou de suppression des aides, que ce soit une décision politique ou économique !

Il faudra bien un jour que les productions alimentaires soient retirées des accords commerciaux mondiaux (exception agricole) ou alors, au jeu du « manger ou être mangé » on risque bien de se faire manger par plus fort, plus protégé ou plus aidé que nous !

**Bruno Graillat**  
Président de la CR26

## **Prévention du suicide : le gouvernement en marche arrière !**

Les ministères de l'Agriculture et des Finances ayant décidé de ne plus financer le dispositif d'aide au répit pour les agriculteurs, ce sont les MSA locales qui vont essayer de maintenir ce dispositif aux frais de ces derniers. La CR s'étonne et s'insurge contre cet abandon d'une politique nationale mise en place pour prévenir le suicide agricole.

« Cela pourrait être assimilé à de la non-assistance à personne en danger, voire pire puisqu'en s'obstinant notamment dans cette politique ultralibérale, l'État est responsable des difficultés des agriculteurs. » dénonce François Lucas président d'honneur de la CR.

En une seule année la MSA a déjà accompagné près de 3 500 exploitants agricoles en situation de burn-out ou d'épuisement professionnel.

« L'aide encore mal connue, venait juste d'être créée, nous sommes choqués par ce repli alors que la situation des agriculteurs ne cesse de se détériorer ! Malheureusement, vu le nombre de suicides au sein de la profession agricole, il est fort à parier que cette aide concernera de plus en plus de personnes. » annonce Bernard Lannes, Président de la CR.

Il est urgent que le gouvernement prenne enfin à bras le corps la question des suicides agricoles !

## Coordonnées

Coordination Rurale Auvergne-Rhône-Alpes  
858 Chemin des Troupilières 69360 COMMUNAY  
Tél : 09 64 26 57 90 Mail : rhonealpes@coordinationrurale.fr



Rejoignez-nous sur Facebook

Découvrez le site Internet de la CR :  
[www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

# Les actus départementales

## La CR de la Drôme a procédé à son assemblée générale à Tain l'Hermitage



industriels de confectionner leurs yaourts récolter le lait des producteurs.

En partenariat avec la CR de l'Ardèche, la CR de la Drôme a fait son assemblée générale en présence Véronique Le Floc'h, secrétaire générale de la Coordination Rurale. Un échange s'est instauré sur la répartition des marges et les EGA. Depuis des années, la CR se bat afin que les comptes des industriels et des coopératives agricoles soient publiés. En effet, au cours du reportage Cash Investigation, la CR a démontré que certaines de ces entreprises préféraient faire des montages fiscaux plutôt que de rémunérer les producteurs ou leurs propres coopérateurs. Actuellement, il revient moins cher aux

avec de la poudre de lait achetée sur le marché européen que de Le président Macron souhaite passer via les interprofession pour les futures négociations de prix. Dans le secteur fruits, la section fruit de la CR s'est clairement opposée à la contractualisation obligatoire qui oblige les agriculteurs à signer sans connaître le prix de leurs propres produits. Contractualisation volontaire OUI, contractualisation obligatoire, NON. Le débat s'est par la suite orienté vers le problème des nuisibles des deux départements : la prédation du loup et les dégâts dans les cultures dus aux sangliers. Joseph Jouffret, berger et président de la CR05 et Marie-Cécile Thomas de la CR26, sont intervenus sur le sujet de la prédation. Aujourd'hui, 57 départements français sont touchés par la prédation. Depuis 1992, il y a eu une progression constante du nombre d'attaques. En 10 ans, le cheptel français est passé de 190 000 à 16000 brebis car les bergers sont découragés. Quel est le coût du loup en France ? Personne au ministère n'a pu le dire. L'indemnisation n'est pas une solution durable au problème et elle parasite le débat.

## Excellente conférence de Sylvie Brunel dans la Drôme

La Coordination Rurale de la Drôme a organisé sa conférence annuelle à la MFR d'Anneyron en présence de Sylvie Brunel, écrivain et géographe. Professeur des universités en géographie à l'Université Paris-Sorbonne, elle est également ancienne présidente de l'ONG Action contre la Faim. Elle est aussi l'auteur de nombreux ouvrages et articles de presse sur les questions agricoles.

### Les produits agricoles français d'exception...

Les produits agricoles français ont une excellente réputation dans le monde. Pour preuve, le repas gastronomique français a été classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO en 2010. Beaucoup de pays émergents envient ce modèle et commencent à investir dans des infrastructures dans notre pays. Par exemple, suite à des scandales de lait infantile frelaté à la mélanine, la Chine a inauguré une usine de lait infantile à Carhaix. Il s'agit de la plus grande tour de séchage de lait d'Europe.

...

### attaqués de toutes parts.

Toutefois, cette exception française est de plus en plus mise à mal. Actuellement, on observe un déchaînement de violence sur la production agricole. Il existe un véritable paradoxe. Les consommateurs souhaitent une totale transparence mais se font berner par des mensonges propagés par des associations comme les végans qui prônent un style de vie basé sur l'interdiction des produits d'origine animale. Ils omettent volontairement de dire que l'élevage permet la valorisation de terrains sur lesquelles la culture de céréales ou de fruits et légumes est impossible. L'élevage permet l'entretien des paysages et de la conservation des paysages français qui font la spécificité de notre territoire. Les végans ne représentent que 2% de la population française mais font énormément de bruit. D'autre part, l'association « Générations Futures » a sorti un rapport affirmant avoir trouvé des traces de pesticides dans des fruits et légumes. Toute-

fois l'origine des produits n'est pas mentionné. S'agit t-il de produits français ou de produits importés ? Les techniques de détection ont incroyablement progressé ses dernières années. Actuellement, on est capable de détecter un sucre dissous dans une piscine olympique. Ainsi, il est facile de trouver des « traces ». La France est seulement le 9ème pays consommateur de phytosanitaires en Europe. Les agriculteurs français possèdent une technicité importante et ont mis en place des démarches de qualité reconnues comme la démarche Vergers Responsables. Les agriculteurs ont amélioré la génétique pour mieux produire, se sont eux qui se sont organisés en filières...

En 10 ans, on a perdu un tiers des exploitations françaises. Nous sommes passés du rang de 2ème exportateur mondial en 1993 au 6ème rang aujourd'hui.



Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

# Les actus départementales

Avec vous, il est temps...



L'abandon par l'Union européenne de la régulation des productions et des marchés nous a contraints à nous engager dans un système de spécialisation dans certaines productions vendues à des prix très bas, totalement déconnectés de nos coûts de production, entraînant une dégradation colossale de nos revenus. L'UE est de ce fait légèrement excédentaire pour certaines productions et gravement déficitaire pour d'autres. Il est donc impératif aujourd'hui d'instaurer un système de régulation des productions, avec de réels outils permettant de stabiliser les marchés, de redimensionner la production européenne en fonction de la demande et de débouchés stables et de baser les prix sur un plancher supérieur à nos coûts de production.

Dans cet esprit la Coordination Rurale a conçu avec l'EMB, organisation européenne de producteurs de lait, le programme de responsabilisation des marchés (PRM) pour réguler le marché du lait et permettre un prix rémunérateur et stable pour les éleveurs.

Retrouvez les vidéos des 30 convictions de la CR sur notre site internet : <https://www.coordinationrurale.fr/nos-30-convictions/>

## Paroles d'agricultrice !

**Isabelle MOURVILLIER**

**à Peyrins**

Adhérente CR26



**Présentez-nous succinctement votre parcours et votre exploitation ?**

J'ai 42 ans. Après avoir été 18 ans salariée de l'exploitation

familiale, nous avons repris la suite en 2017 avec ma sœur. Nous sommes installées en viticulture,

maraîchage, arboriculture et grandes cultures sur la commune de Peyrins.

**Pourquoi vous-êtes vous lancée dans le syndicalisme ?**

En discutant régulièrement sur les marchés avec Hervé Miachon, vice-président de la CR de la Drôme, je me suis rendue compte que je partageais ses positions. Ce que j'apprécie, c'est qu'à la CR, il n'y a pas « de langue de bois ».

**Comment voyez-vous l'agriculture de demain ?**

L'agriculture de demain risque

## La CR de la Drôme soutient le chasseur ayant tué un loup en Haute-Savoie

La Coordination Rurale apporte tout son soutien au chasseur haut-savoyard ayant tué en octobre dernier un loup sur la commune de Féternes (74) lors d'une sortie de chasse.

« Il ne faut pas oublier que cet homme voit sa vie bouleversée à cause d'une espèce qui se porte parfaitement bien en Europe » déclare Joseph Jouffrey, représentant CR. Pour l'accompagner dans la procédure judiciaire qu'il s'apprête à affronter, la Coordination Rurale compte participer activement au groupe de soutien qui est en train de se constituer.

Pour ce geste de panique et de défense, le chasseur encourt jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

La CR s'interroge : est-il normal que l'abattage d'un loup soit sanctionné par une amende d'un montant trois fois supérieur à ce que risque une personne ayant commis un homicide involontaire ? Comme en témoigne, sur cette problématique, l'union entre les professionnels et les élus ruraux, la Coordination Rurale espère que ce chasseur recevra l'appui de l'ensemble de la ruralité.

d'être très compliquée, et notamment concernant le mauvais jugement que porte actuellement la population française sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

**Selon vous, quelles sont les solutions envisageables ?**

Je pense qu'il est essentiel de protéger nos productions et de faire attention aux importations provenant de pays où les normes sont bien moins contraignantes que les nôtres.

Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)



# Les actus nationales

## Accord UE-Mexique : la CR en appelle au gouvernement et au Conseil pour stopper la frénésie libérale de la Commission



La section Viande de la CR reste abasourdie par la conclusion d'un accord politique de libre-échange entre la Commission européenne et le Mexique.

Alors que les agriculteurs pensaient que l'Europe ne pouvait aller plus loin dans son engagement dans des

accords de libre-échange, voilà que Alexandre Armel, responsable de la 10 000 tonnes de pièces nobles et section Viande, « La France, et 10 000 tonnes d'abats – dont certains sont hautement valorisés en Europe – vont venir engorger encore davantage le marché européen de la viande bovine. Après le Ceta, le Mercosur, l'Océanie, maintenant le Mexique... La Commission ne s'arrêtera pas avant d'avoir éradiqué l'ensemble de l'élevage européen.

La CR exige du gouvernement qu'il assume la « ligne rouge » évoquée par Emmanuel Macron lors du Salon de l'agriculture. Il doit impérativement rallier le Conseil pour faire bloc contre la frénésie libérale de la Commission. Pour

« L'Europe autour d'elle, ne peuvent accepter les importations d'un pays qui jusque là n'exportait aucune viande vers l'Europe en raison du manque total de traçabilité sanitaire. Sa production bovine, essentiellement tournée vers le marché américain, est basée sur un système de production utilisant hormones de croissance, farines animales et antibiotiques interdits sur nos marchés. La Commission s'acharne contre les éleveurs et contre les consommateurs européens. Quand rendra-t-elle des comptes sur sa gestion calamiteuse de l'agriculture ? ».

### Mercosur : quel impact sur l'élevage européen ?

Alors que les négociations ont été suspendues vendredi 2 mars, en raison d'un désaccord sur les produits laitiers et sur les indications géographiques, la CR reste extrêmement vigilante sur une future reprise des négociations. Elle regrette en particulier que la viande n'ait pas été reconnue comme un produit sensible et ait été exclue des négociations, alors que l'UE prévoit d'ouvrir les marchés européens à l'importation de 100 000 tonnes de viande bovine, 100 000 tonnes de volaille et 15 000 tonnes de viande porcine. Concernant le seul bœuf, ces flux pourraient engendrer une baisse des prix payés aux producteurs de 15 %, faisant disparaître entre 20 et 30 000 exploitations. Cela accélérerait la désertification des campagnes et entraînerait une disparition irréversible des prairies, un appauvrissement des sols et une perte très importante de biodiversité. Dans les pays du Mercosur et au Canada, les conditions de production de la viande bovine ne suivent pas les standards sanitaires imposés en Europe. Des molécules interdites dans nos élevages y sont autorisées, de même que les hormones de croissances et les farines animales. De lourdes incertitudes pèsent sur la capacité du Brésil à contrôler la qualité des viandes exportées (seulement 2 % des bovins y sont enregistrés dans un système d'identification). Alors que l'élevage français entretient 13 millions d'hectares de prairies naturelles, l'élevage brésilien est jugé responsable de 80 % de la déforestation du pays. 1,6 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année pour planter du soja OGM en monoculture..

### Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4,5 M€ par an pour la filière bovine

Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans un communiqué du 4 mai, annonce mobiliser «4,5 millions d'euros par an en faveur de la filière bovins viande» pendant trois ans, sur la période 2018-2020. Ce plan prévoit «une enveloppe d'1 M€ en fonctionnement ainsi qu'un investissement de 3,50 M€ dans les bâtiments d'élevage», et il ambitionne la reconquête des marchés internationaux et la montée en gamme des exploitations tout en s'appuyant sur «le dynamisme de la consommation régionale». Ainsi, «le budget agricole de la région, de 62 M€, est en hausse de 70 % par rapport à 2015», c'est-à-dire la précédente mandature. Il s'agit du «deuxième budget agricole des Régions de France». Dans le détail, 29 M€ seront directement mobilisés en faveur des filières agricoles chaque année, dont 9 M€ pour les 15 filières agricoles «auxquels viendront s'ajouter 20 M€ du plan d'investissements». En effet, le communiqué précise que «pour la première fois, toutes les filières font l'objet de plans de soutien spécifiques».

source : Agrafil

Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

# Les actus nationales

## Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Au regard du déni de démocratie et du mépris affiché de la part de votre gouvernement face aux retraités non-salariés agricoles, la Coordination Rurale et sa section Retraités tiennent à vous témoigner de leur incompréhension et de leur colère.

Le 07 mars dernier était examinée au Sénat la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 2 février 2017, visant à assurer la revalorisation des retraites agricoles en France. La commission des affaires sociales ayant adopté la proposition de loi sans modification, il ne faisait aucun doute que l'ensemble des parlementaires souhaitait adresser un message de solidarité au monde agricole avec des mesures concrètes pour les agriculteurs retraités.

Avec une revalorisation des retraites agricoles à 85 % du Smic net pour une carrière complète de chef d'exploitation au 1er janvier 2018, contre 75 % actuellement, cela ressemblait à un premier pas en faveur de la reconnaissance des agriculteurs qui ont travaillé toute leur vie et qui aujourd'hui touchent pour beaucoup une retraite précaire.

Nous dénonçons le bâillonnement de la volonté parlementaire par le gouvernement, avec l'instauration d'une procédure de vote bloqué et le dépôt d'un amendement repoussant à 2020 l'application de cette mesure. Mépris face aux retraités non-salariés agricoles que vous assumez pleinement et que vous justifiez par le fait que « l'amélioration des petites pensions agricoles ne peut être envisagée indépendamment des autres évolutions qui affectent notre système des retraites ».

Par cet acte, Monsieur le Président de la République, vous choisissez aujourd'hui de continuer à faire souffrir de faim ceux qui vous ont nourris.

Vous invoquez Monsieur le Président, le principe d'équité entre les assurés sociaux. La Coordination Rurale et la section Retraités estiment qu'il est indispensable, dans un souci de lutte contre les disparités et de justice sociale, de porter le plus rapidement possible ce projet de loi qui ferait passer les retraites des chefs d'exploitation de 871 euros à 987 euros. Il est scandaleux de repousser une nouvelle fois la question et de laisser les retraités agricoles dans cette situation déplorable et inacceptable. Monsieur le Président on ne vit pas avec 871 euros !

On ne peut accepter, Monsieur le Président, que vous bloquiez pour les non-salariés agricoles une mesure qui résulte d'une loi de 2003, appliquée pour les salariés depuis 2008, alors que la retraite moyenne de ces derniers est 2,10 fois supérieure à celle des non-salariés, qui au sein de la MSA supportent 80 % du total des cotisations (leurs propres cotisations et celles qu'ils versent au titre d'employeurs de main-d'œuvre).

Vous avancez un coût important de 400 M d'euros, qui ne permet pas actuellement la mise en place de cette mesure. Or, le montant annoncé lors de la présentation à l'Assemblée Nationale était de 266 M d'euros. Nous ne comprenons pas que le coût de cette mesure se soit subitement envolé.

Depuis 1997, la Coordination Rurale attire l'attention des pouvoirs publics sur l'insoluble équation de la diminution du nombre des actifs agricoles face à l'augmentation de celui des retraités. Il est aujourd'hui temps d'agir.

La valorisation des retraites des chefs d'exploitation agricole doit être le premier pas vers une réforme ambitieuse et profonde du financement de la protection sociale en agriculture. Protection sociale qui devrait être financée par un supplément de TVA sur la consommation des produits alimentaires, y compris ceux importés, permettant ainsi de cesser d'asphyxier notre compétitivité par une taxation exorbitante du travail agricole au titre des cotisations sociales.

Nous nous tenons à votre disposition, pour évoquer cette problématique qui ne peut être éludée plus longtemps de la part de votre gouvernement.

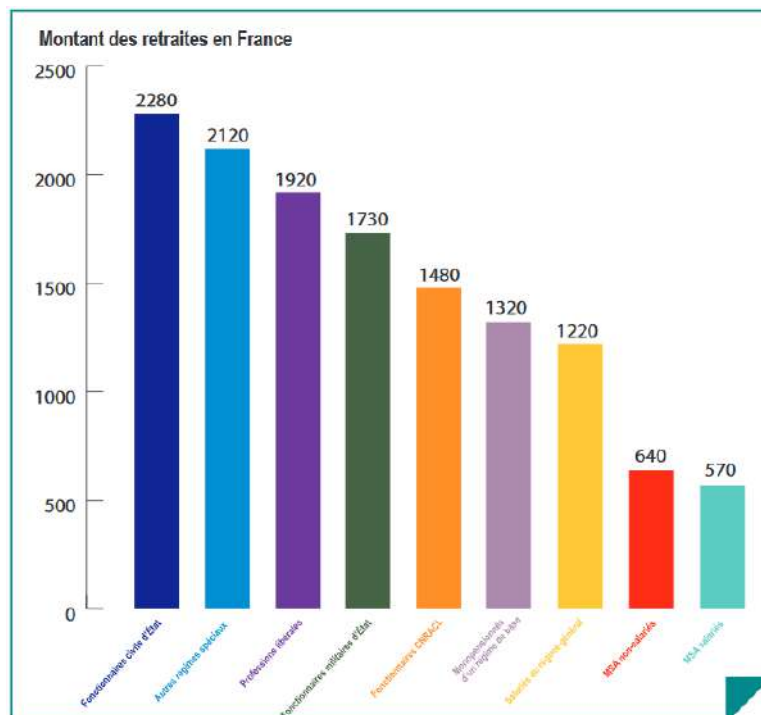
Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Président

Président de la section Retraités

Bernard Lannes

Armand Paquereau



Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

# Rejoignez le mouvement

## Loi EGA : où sont les prix rémunérateurs ?



### La complaisance fautive de Mme Lambert

Comment la présidente du syndicat majoritaire peut-elle se dire « satisfaite » du volet économique et en particulier de la construction du prix dans la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agro-alimentaire adoptée par les députés en première lecture ? La CR est atterrée par ce manque d'ambition et l'absence totale de vision à long terme dans la défense des agriculteurs.

« La question est pourtant simple, cette loi permet-elle d'assurer aux agriculteurs un revenu décent et digne ? Non ! Aujourd'hui encore les engagements pris ne permettent toujours pas de garantir aux agriculteurs un prix

correspondant à leurs coûts de production. À partir de là on ne peut que considérer cette loi comme un échec. » S'insurge Bernard Lannes, président de la Coordination Rurale

### Revoir la copie !

La déception est d'autant plus grande au vu des moyens engagés pendant la consultation des EGA. Au lieu de ça le gouvernement « se cache » derrière les filières qui doivent s'organiser pour régler la question des prix aux producteurs. Or on sait déjà comment sont traités les agriculteurs dans les filières !

Les agriculteurs attendaient des mesures fortes et concrètes mais ils sont une nouvelle fois déçus. La Coordination Rurale n'arrêtera pas son combat pour obtenir des prix rémunérateurs !

**Souhaitons que le Sénat considère encore que l'agriculture est un secteur stratégique pour la France.**

## PJLEgalim: affichage renforcé des pratiques agricoles et de l'origine des produits dès 2023

Un amendement LREM a été voté à l'arrachée, le 26 mai par les députés, contre l'avis du rapporteur et du gouvernement, qui enrichit les informations fournies aux consommateurs sur l'origine des produits et les pratiques agricoles à partir du 1er janvier 2023. Les informations supplémentaires demandées par les députés sont les suivantes: «Nourri aux OGM», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale issues d'animaux nourris avec des organismes génétiquement modifiés ; «le mode d'élevage», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale ; «l'origine géographique», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale ; et le «nombre de traitements par des produits phytosanitaires» sur les fruits et légumes frais. Le rapporteur Jean-Baptiste Moreau et le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert ont rappelé qu'une expérimentation est en cours - jusqu'en 2019 - sur l'origine du lait et des viandes dans les produits transformés, qui a été négocié au niveau européen. Cette expérimentation « doit aller à son terme pour être évaluée, voire être pérennisée», a plaidé le rapporteur qui craint que le vote de l'amendement ne fragilise le maintien de cette expérimentation et la position de la France à Bruxelles. Ils ont ajouté que ce texte n'était, selon eux, pas conforme au droit européen, ce qu'a démenti la députée LREM Barbara Pompili.

source : Agrafil

## Vous voulez soutenir la CR de la Drôme ou adhérer ?

Retournez ce coupon accompagné de votre chèque à l'ordre de la CR de la Drôme à notre trésorière Marie-Cécile THOMAS - 2905 Route de Montélimar - Saint Rome 26400 DIVAJEU

Actifs : 50 €

Retraités: 30 €

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Production : .....

Adresse : .....

CP : .....VILLE : ..... Portable : .....

Mail : .....@.....

Retrouvez l'actualité syndicale et nos positions sur [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)